

Paris, le 18 juin 2024

L'AFG réaffirme le rôle clef de la gestion d'actifs française dans le financement de l'économie européenne

A l'occasion de sa conférence annuelle le 18 juin, l'Association Française de la Gestion financière (AFG) a publié une étude détaillée sur le financement de l'économie européenne par la gestion d'actifs française. Réalisée en partenariat avec Deloitte, cette étude montre le rôle essentiel de cette industrie dans le soutien à l'économie française et européenne.

En France, la gestion d'actifs représente 4 600 milliards d'euros d'encours confiés par les clients institutionnels et les épargnants, soit une part de marché de 31 % dans l'Union européenne (UE). Avec 74% des investissements directement réalisés dans l'UE, elle est un acteur incontournable de l'économie européenne.

Les principaux résultats de l'étude :

- **Les investissements directs en titres s'élèvent à 3 230 Md€** : 33% en actions (1070 Md€), 54% en obligations (1750 Md€), 14% en monétaires (410 Md€).
- **Répartition géographique équilibrée** : 37% France, 37% dans l'UE hors France, 26% hors UE.

Dans le détail :

- **Actions : 60% investis dans l'UE**, 79% dans des grandes entreprises, 21 % dans des PME et ETI (cotées ou non cotées).
- **Obligations : 81% investis dans l'UE**, 53% en dette d'entreprises, 44% en dette publique et supranationale, 3% en dette privée.
- **Titres monétaires : 85% dans l'UE**, 93% en titres d'institutions financières et non financières et 7% en titres monétaires d'institutions publiques ou supranationales.

La gestion d'actifs française est incontournable pour les marchés de capitaux français. Elle totalise 15% des actions cotées (flottant), 19% des obligations d'entreprises non financières et 48% des titres monétaires des institutions financières.

Au niveau européen, la situation est très différente avec seulement 32% d'investissement des fonds actions domiciliés dans l'UE investis en Europe, en fort retrait depuis 15 ans. **Néanmoins, alors que les acteurs non-européens détiennent 66% de part de marché, on note que là où l'industrie financière européenne reste forte, le niveau d'investissement vers les entreprises européennes demeure élevé.**

[Lien vers l'étude](#)



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts, 44 - 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr

Face aux besoins d'investissement massifs de l'UE et la nécessité de mobiliser les capitaux privés, l'AFG souligne dans son manifeste que :

- La réglementation de l'UE doit veiller à renforcer l'autonomie financière et la compétitivité de l'Europe ;
- L'épargne européenne doit devenir le moteur du financement par les marchés de l'économie européenne et en particulier les grandes transitions et l'innovation ;
- Dans un cadre protecteur, les citoyens de l'UE doivent être les acteurs de leur émancipations financière et de leur souveraineté collective.

L'AFG appelle à des actions concrètes pour une Union européenne de l'Épargne et de l'Investissement :

- **Placer la compétitivité de l'industrie financière européenne au cœur des décisions politiques et de toute nouvelle réglementation ;**
- **Améliorer le cadre de la finance durable** : coordination effective des réglementations ;
- **Encadrer les acteurs non financiers** essentiels au bon fonctionnement des marchés ;
- **Encourager les produits financiers qui financent l'économie européenne ;**
- **Développer l'épargne financière de long terme** adaptée aux besoins des citoyens ;
- **Renforcer la culture financière** des citoyens européens ;
- **Assurer la coordination et la convergence de la supervision.**

[Lien vers le manifeste](#)



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, en 2023, la gestion d'actifs correspond à plus de 700 sociétés de gestion, pour 4 600 Mds€ d'actifs sous gestion.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 11 72 86 63 | d.dechaisemartin@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue des Arts, 44 - 1000 Bruxelles



www.afg.asso.fr